COMMUNE DE MORGNY

Procès verbal du Conseil Municipal du dix-sept avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Christophe GRIFFON, Maire,

Présents : GRIFFON Christophe (Maire), VILOIN Frédéric (Maire-adjoint), IDE Nadège, LETAILLEUR Stéphane, DUBOIS Mikael, DELAPLACE Angèle, WEICHERDING Christophe, GASQ Philippe

Excusés : FLEURY Mathilde, LEFEVRE Laure, CHALAT Eric, CORREIA Alison, L'HELGUEN Milène,

Secrétaire de séance : Mikael DUBOIS

1°) DELIB 17-2026 - Approbation du dernier compte-rendu de séance :

Monsieur le Maire demande à tous les conseillers s'ils ont des remarques par rapport au Procès-Verbal du conseil municipal du 20 mars 2026.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le Procès-Verbal du 20 mars 2026:
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 8

Le compte-rendu de la séance du 20 mars 2026 est approuvé :

2)° DELIB 18-2026 – DELIBERATION POUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE :

Monsieur le Maire donne lecture article par article du compte financier unique 2025 puis se retire pour le vote de celui-ci.
Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce dernier qui s'élève pour la section de fonctionnement à 337 665.65 € en dépenses et 413 414.08 € en recettes et pour la section d'investissement à 63 744.16 € en dépenses et 64506.23 € en recettes soit un excédent de fonctionnement de 75 748.43 € et un excedent d'investissement de 762.07 €.

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 8

3)° DELIB 19-2026 – DELIBERATION DES RESULTATS 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025
Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT 2023	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-42 944,38 €		762.07 €		- 42 182.31 €
CALCUL DU BESOIN DE FINANCEMENT	-42 944.38 €		762.07 €		- 42 182.31 €
RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	250 295.76 €	62 944.38 €	75 748.43 €		263 099.81 €
		187 351.38 €			**263 099.81 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
-Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	263 099.81 €
DEFICIT A REPORTER (ligne 001) EN DEPENSE D'INVESTISSEMENT	42 182.31 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE au 1068 A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (compte 1068)	42 182.31 €
EXCEDENT A REPORTE (ligne 001) EN RECETTE D'INVESTISSEMENT	
SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIT AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (compte 1068)	
AFFECTATION A L'EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (ligne 002)	220 917.50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition d'affectation du résultat :
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 8

4°) DELIB 20-2026 – VOTE DES TAUX FISCAUX 2026

Monsieur le Maire après discussion avec le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux fiscaux applicables sur la commune pour l'année 2026. Cependant, les impôts devraient augmenter car la base de calcul va augmenter.

Tableau des taux fiscaux

	2023	2024	2025	2026
TFB (Taxe foncière bâties)	30,21 %	30,21%	30,21%	30,21%
TFNB (Taxe foncière non bâties)	19,55%	19,55%	19 ,55%	19,55%
TH (Taxe d'habitation)	11,30 %	11,30 %	11,30%	11,30%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les taux fiscaux pour 2026 :
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 8

5°) ***DELIB 21-2026 – DELIBERATION SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026***

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le tableau des subventions versées les années précédentes. Après discussion, il est décidé pour 2024 les montants suivants :

ASSOCIATIONS	VOTE 2023	VOTE 2024	VOTE 2025	VOTE 2026
FONDATION DU PATRIMOINE	100	100	100	100
USE	100	590	470	410
TRAIT D'UNION	50	50	50	50
LES PAPILLONS BLANCS	50	50	50	50
LES CHATS DU 27	50	50	50	100
LES ANCIENS COMBATTANTS DE MORGNY	190	190	190	190
LE FIL D'ARGENT	950	500	500	500
COMITE DES FÊTES DE MORGNY	1650	3745	4545	3245
COMITE DU SOUVENIR DE MORTEMER	50	50	50	50
CFAI EURE	150	150	150	0
LIGUE CONTRE LE CANCER	120	0	0	0
CROIX ROUGE FRANCAISE	50	50	50	50
CFA-CFPPA DE SEINE MARITIME	75	75	0	0
ENTENTE GISORSIENNE	0	250	250	200
AGIR POUR BECQUEREL	0	120	120	120
TOTAL	3585	5970	6575	5065

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 8

6°) 22 -2026 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire donne lecture article par article du budget primitif 2025 qui s'équilibre en recettes comme en dépenses à 615 864.50 € pour la section de fonctionnement et à 385 352.02 € pour la section d'investissement.
Le conseil municipal, décide de voter ce budget.

VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
VOTE POUR : 8

QUESTIONS DIVERSES

Devis BENOIT TP – Curage de fossé au cimetière – Devis accepté

Travaux parking de l'église : Attendre l'installation du distributeur à pizza avant toute intervention – Ensuite : boucher les trous – mettre de la gravelle.

Voirie la Fontaine => prendre contact avec la CCVN à ce sujet.

Installations : radar pédagogique et feux intelligent => demande l'autorisation au Département (voir éventuellement avec Thierry Plouvier)

Problème de stationnement => mettre en place la ligne jaune

Commission fleurissement : Budget 1000 €
Dans cette commission, Laure Lefevre, Philippe Gasq, Angèle Delaplace, Mikael Dubois.

Boulangerie => demander avis juridique

GRIFFON Christophe	BOQUET Philippe Absent	VILOIN Frédéric	LEFEVRE Laure
LETAILLEUR Stéphane	GASQ Philippe	DELAPLACE Philippe	SION Mathilde
IDE Nadège	WEICHERDING Christophe	DUBOIS Mikaël	LEROY Olivier Absent
CHALAT Eric	HALLEUR Hubert Absent		